

Catégorie | Aide alimentaire (KR)

L'aide alimentaire est une coopération financière non-remboursable qui a pour objectif de permettre aux pays en voie de développement qui font face à la pénurie alimentaire d'acheter des céréales comme riz, blé et maïs. Cette aide a commencé en 1968 selon le règlement de l'aide alimentaire qui fait partie de la Convention internationale des céréales signée en 1967 au cours de Kennedy Round (KR) du GATT. Elle est ainsi appelée "KR".

Rôle du JICS

Depuis 2001, le JICS contribue, en tant qu'organisme de gestion de l'approvisionnement et conformément au contrat conclu avec le gouvernement du pays bénéficiaire, à l'approvisionnement impartial et rapide des céréales. Il remplit aussi le rôle de secrétaire du comité intergouvernemental qui doit surveiller la distribution des céréales fournies et la constitution du fonds de contrepartie.

[Fonds de contrepartie]

Le fonds constitué par le gouvernement du pays en voie de développement bénéficiaire en monnaie locale équivalent à un certain montant de la valeur de l'équipement fourni dans le cadre de la coopération financière. Ce fonds doit être utilisé en accord avec le gouvernement japonais pour le développement économique et social de ce pays bénéficiaire.



Haïti: Débarquement du riz de l'aide au port de Port-au-Prince

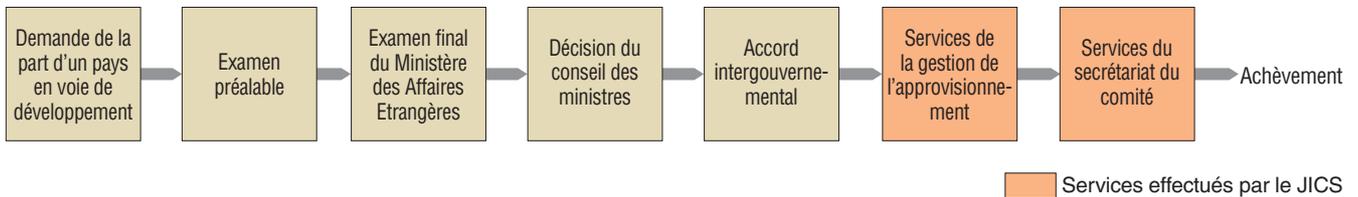


Riz de l'aide destiné au Bénin embarqué au port de Shimizu (Japon)



Sénégal: Cérémonie de remise du riz de l'aide entre les responsables des deux gouvernements concernés

Organigramme des opérations



Nombres des projets (année fiscale 2003)

Nombres des projets selon les régions



ANALYSE DE CAS Aide alimentaire (Madagascar) année fiscale 2003

● Contenu du projet:

4.715 tonnes de riz gouvernemental du Japon ont été fournies pour faire face à la pénurie alimentaire de Madagascar dont la production de riz a été sérieusement endommagée par les grands cyclones en février et en mars 2004, ce qui a entraîné la hausse des prix.

Contribution à l'offre stable de vivres

Le riz fourni a été distribué à Antananarivo, capitale du Madagascar, et dans les régions victimes des cyclones.

M. Harison Randriarimanana, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, a pris la parole pour dire: "L'aide alimentaire du Japon est un témoin des relations d'amitié et de confiance entre les deux pays. Veuillez transmettre les remerciements du peuple malgache au peuple japonais."

Ce riz sera vendu comme riz gouvernemental moins cher que le prix courant et les bénéfices seront utilisés pour acheter des engrais nécessaires pour la campagne agricole 2005-2006. On peut donc espérer que cette aide contribuera à l'approvisionnement stable en vivres de Madagascar.



Madagascar: Riz de l'aide venant d'arriver au port